

Intervention Nathalie Conan-Mathieu  
Séance Plénière du 26 juin 2008  
Schéma départemental du Tourisme

Monsieur le Président, Mesdames, messieurs, Chers collègues,

Je ne pouvais pas laisser passer l'adoption de ce schéma sans prendre la parole pour remercier évidemment les services du Conseil Général pour le travail fourni mais aussi les services du Comité Départemental du Tourisme et notamment Fabienne Graf sa directrice.

Ce nouveau schéma départemental est novateur par son ambition. Il ne s'agit pas seulement d'un document fait pour les acteurs du tourisme mais pour tous les finistériens. La démarche engagée est une démarche globale : elle est économique mais aussi sociale, environnementale et culturelle.

Ce tourisme doit dorénavant être considéré comme une vraie force économique au service du développement du Finistère. Comme pour le schéma du nautisme, il a été travaillé avec l'exigence d'intégrer notre Agenda 21. C'est dorénavant une véritable culture de réflexion et d'action que nous devons mener et inciter nos partenaires à la mener.

Ce tourisme est un élément à considérer dans une partie de nos politiques publiques : l'économique évidemment mais aussi nos politiques culturelles voire même de transports et de déplacements.

Il y a de nombreux défis à relever notamment sur la question de la gouvernance. Mais n'oublions jamais que ce sont tous les acteurs, tous les partenaires qui ensemble ferons de notre département un département touristique empreint d'équilibre, de solidarités et de respect de l'environnement.

Je vous remercie